



## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES

LORIENT, 22 FÉVRIER 2022

## ► Fiche technique

### **Réunion d'information et d'échanges – Lorient**

Collège Brizeux

18 h – 20h20

#### **Intervenants**

Joël MATHURIN, préfet du Morbihan

Daniel CUEFF, vice-président de la Région Bretagne en charge de la Mer et du Littoral

Fabrice LOHER, président de Lorient Agglomération

Martin SALMON, chef de projets éoliens - DGEC

Bérangère GALINDO, directrice de projets EMR – DREAL Bretagne

Bertrand BOURDON, responsable projets concertation - RTE

Jean-Pierre BOMPARD – CNDP

Marc DI FELICE – CNDP

#### **Participants**

La réunion publique a réuni en tout environ 180 personnes : 92 en présentiel et un peu plus de 90 au pic d'audience en visioconférence.

## ► Échanges avec le public

**Un résident de Merlevenez** demande à quelle alimentation électrique correspondra le parc de 250 MW et à la consommation électrique de quelle ville cela pourrait être comparé. Il demande également comment peut être garantie la stabilité d'une éolienne flottante étant donnée la force des éléments au large.

**Un résident de Larmor-Plage** estime qu'il y a un manque d'électricité en Bretagne. Il demande ce qui est prévu en fin de vie des éoliennes en termes de recyclage et de récupération, notamment des terres rares. Il indique également qu'il s'agit d'énergies alternatives, et demande ce qui est prévu en Bretagne comme autre source d'énergie.

**Hervé Cagnard, maire de Locmariaquer**, demande si les maîtres d'ouvrage se sont rapprochés de Paysages de mégalithes, association portant la candidature à Unesco pour 24 communes, car il pourrait y avoir un point de convergence avec la zone A de l'atterrage.

### **Martin SALMON, chef de projets éoliens - DGEC**

Martin Salmon indique que la production du parc de 250 MW devrait permettre d'alimenter autour de 200 000 foyers.

Il explique ensuite que plusieurs technologies de flotteurs existent afin de répondre à la question de la stabilité des éoliennes flottantes. Les fermes pilotes ont notamment permis d'effectuer ce travail de design technique assez poussé sur les différentes technologies de flotteurs, qui sont aujourd'hui dans une seconde génération et permettent de répondre aux contraintes de vent. La technologie de flotteur définitive qui sera choisie pour ce parc ne sera probablement pas connue avant quelques années, mais il n'y a pas de doute sur la faisabilité de l'opération.

Il indique enfin qu'il est prévu dans le cahier des charges une exigence de recyclage, à la fois sur les pales, technologie la plus difficile à recycler et dont le ministère fait un critère de sélection des candidats, mais aussi sur les autres éléments constitutifs de l'éolienne (mat, fondation, etc.). Certains éléments ne peuvent être recyclés, mais cela correspond à moins d'1 % de la masse totale de l'opération.

**Un participant** demande quelle est la compatibilité entre la pêche et les éoliennes, et s'il était possible de pêcher depuis les éoliennes.

**Une participante** demande quelle est la distance aux côtes du projet, pour le littoral comme pour les îles.

**Une membre de la Fédération de protection et d'aménagement de la baie de Quiberon, des îles et du grand site Dunaire** indique que son association n'est pas défavorable à l'implantation d'éoliennes, mais que l'aspect paysager n'est pas suffisamment pris en compte, d'autant que les communes du littoral vivent du tourisme. Elle estime qu'une étude doit être refaite, et déplore que la zone issue de la décision ministérielle laisse la possibilité d'implanter les éoliennes à 15 km des côtes de Belle-Île. Son association demande que l'implantation du parc soit déplacée beaucoup plus à l'ouest.

### **Martin SALMON, chef de projets éoliens - DGEC**

Martin Salmon indique que la distance la plus proche à la côte ouest est de 15 km, et en excluant la zone hachurée de la carte de la décision ministérielle, cette distance est de 18 km. La distance maximale est quant à elle d'un peu moins de 30 km.

### **Joël MATHURIN, préfet du Morbihan**

Joël Mathurin indique que la zone hachurée sur la carte est considérée comme une zone possible mais avec un très fort enjeu en termes d'impact paysager. Il est trop tôt pour dire ce qui adviendra dans la décision, mais cette question a bien été identifiée.

### **Martin SALMON, chef de projets éoliens - DGEC**

Martin Salmon indique que l'élément aujourd'hui nécessaire pour avancer sur la question de la zone est la mise à jour des photomontages. Ceux réalisés avant le débat public vont être mis à jour avec les nouveaux éléments connus concernant les turbines et la zone d'implantation. La visibilité depuis la côte sera donc plus objective.

### **Joël MATHURIN, préfet du Morbihan**

Joël Mathurin rappelle que l'État va poursuivre la concertation, avec des réunions à Belle-Île le 2 mars et à Groix le 9 mars. Les nouveaux photomontages pourront être présentés lors de la réunion de Belle-Île.

### **Fabrice LOHER, président de Lorient Agglomération**

Fabrice Loher estime lui aussi que l'aspect paysager est très important. Il rappelle qu'il y aura également un second parc de 500 MW, soit 750 MW au total. Il évoque également la question des 12 milles : selon que l'on soit avant ou après, les retombées fiscales diffèrent énormément. Dans les 12 milles, les collectivités bénéficient de la taxe Éolien en mer. Dans la ZEE, c'est l'État qui en est bénéficiaire. C'est également à mettre sur la table, bien qu'il ne doive pas mettre de côté la question des paysages.

### **Martin SALMON, chef de projets éoliens - DGEC**

Martin Salmon aborde la question de la cohabitation du parc avec les activités de pêche, bien identifiée dans la décision ministérielle. L'État poursuit les échanges avec tous les usagers de la mer et les acteurs du monde de la pêche. Sur la question plus spécifique de savoir s'il était possible de pêcher depuis une plateforme flottante : cela n'est pas le cas à sa connaissance, car l'accès à ces plateformes est très restreint. De manière plus générale, beaucoup de pays européens ont fait le choix de sanctuariser les parcs éoliens en mer et d'interdire la pêche au sein des parcs, mais cela n'a pas été le choix fait par la France : la décision ministérielle indique que l'activité de pêche devra être maintenue au maximum au sein des parcs. Les premiers parcs posés qui seront bientôt en service donneront un retour d'expérience sur cette coexistence. Le flottant sera différent techniquement du fait des systèmes d'ancrage, mais l'objectif reste que les deux activités cohabitent.

**Un résident de Ploemeur s'interroge sur les 3 éoliennes de la ferme pilote, qui devaient permettre d'expérimenter. Il interroge également RTE sur des exclusions et des possibilités plus fortes d'une zone à l'autre pour le raccordement.**

**Le président de la Chambre d'agriculture du Morbihan indique que la Chambre d'agriculture a été oubliée par RTE lors de la présentation parmi les parties prenantes. RTE s'est rapprochée de la Chambre d'agriculture pour mesurer les**

enjeux agricoles sur les 3 zones retenues, et l'impact sera aussi important pour l'agriculture. L'idée est d'avoir une analyse concertée pour le choix de la zone et d'étudier les indemnités et les opportunités pour l'agriculture de ces zones.

**Philippe Thieffry, chargé de mission de l'association Bretagne Ocean Power**, qui regroupe des acteurs économiques du territoire, explique la mission de l'association, qui cherche à transformer ces projets en emplois et retombées locales sur le territoire. Il insiste sur l'intérêt du flottant pour les retombées économiques locales, par rapport au posé. Il évoque le travail mené par la DGEC sur le cahier des charges pour maximiser ces retombées locales. Il indique que les deux autres leviers sont la bonne volonté des candidats, et des entreprises compétitives sur le territoire et prêtes à répondre au lauréat. Actuellement, plus de 160 entreprises du territoire se positionnent sur le marché de l'éolien en mer, avec pour la plupart d'entre elles déjà des références en France et à l'international. Il rappelle enfin que des fondations métalliques sont en cours de construction pour le parc de Saint-Brieuc : près de la moitié sont fabriquées sur le port de Brest, ce qui mobilise 300 emplois sur 2 ans, auprès d'une vingtaine d'entreprises locales.

Un participant demande si la décision de construire le deuxième parc en 2024 serait bien prise avant le retour d'expérience du premier parc, qui sera construit en 2025, ce qui lui semble rapide. Il souhaite également faire une remarque : il est difficile d'avoir un équilibre juste entre le suivi de paramètres sur lesquels l'entreprise communique, d'informer la concurrence. Il a lui-même l'expérience que grâce au suivi fait et envoyé à la DREAL, lors des réunions CLIC tenues à la mairie de Lanester, ses concurrents étaient au courant de ce qu'il faisait et comment il le faisait.

#### **Bérandère GALINDO, directrice de projets EMR – DREAL Bretagne**

Bérandère Galindo revient sur la ferme pilote, qui n'est pas encore construite. Le projet a dû faire face à plusieurs évolutions, notamment en termes de flotteurs, et qui remplit ainsi sa fonction d'être un champ d'expérimentation des difficultés potentielles rencontrées pour le développement de ce type d'exploitation. Effectivement, les éoliennes ne tournent pas encore, mais beaucoup d'enseignements et d'expérience ont déjà pu en être retirés.

Elle évoque ensuite la confidentialité, et indique partager la remarque faite par le participant.

#### **Joël MATHURIN, préfet du Morbihan**

Joël Mathurin revient sur les CLIC, qui sont des éléments essentiels de la transparence due aux riverains. Dans ce qui a trait aux risques environnementaux et industriels, il estime préférable d'être transparent vis-à-vis des riverains et des parties prenantes, dans le respect du secret industriel. Il y a des services spécialisés dans les services de

l'État qui peuvent accompagner les entreprises en matière d'intelligence économique. Il évoque également l'importance de la cybersécurité et de la cyberdéfense.

Joël Mathurin évoque ensuite le calendrier, et rappelle qu'il y a des enjeux majeurs. Le rapport de RTE a démontré qu'il y a une accélération des besoins en production d'énergie non dépendante du fossile. La part que les énergies renouvelables doivent apporter dans le mix énergétique devra être au rendez-vous dès 2030-2050, c'est pourquoi l'État ne tarde pas sur l'AO5, et bientôt l'AO9.

Joël Mathurin revient ensuite sur la concertation menée par RTE, et indique que sa synthèse mériterait d'y passer plusieurs heures. Il souhaite que toutes les parties prenantes puissent se retrouver pour faire une synthèse commune de ces travaux.

### **Bertrand BOURDON, responsable projets concertation - RTE**

Bertrand Bourdon explique que RTE poursuit le travail pour retenir les zones du raccordement, avec les échanges avec les parties prenantes et les études menées, notamment en mer. Elles permettent de comparer en mer est et ouest de Groix, et dans les terres les zones A, B et C. Un même type de tableau que celui issu du débat public sera présenté lors de la plénière de concertation du 14/03. Les aspects patrimoniaux, environnementaux et humains seront intégrés et la meilleure solution sera trouvée. Il s'excuse également auprès de la Chambre d'agriculture pour son oubli, car elle fait bien partie de la liste des parties prenantes avec lesquelles il y a eu des échanges en amont du choix des zones.

### **Martin SALMON, chef de projets éoliens - DGEC**

Martin Salmon précise que la mise en service du parc était prévue pour 2025. Il y a actuellement beaucoup d'échanges sur le planning industriel de réalisation du projet, mais avec une demande d'autorisation déposée fin 2024, cela est loin d'une mise en service en 2025, mais plutôt 2028-2030 en fonction de l'existence ou non de recours administratifs.

**Un représentant d'Eolfi, porteur de projet de la ferme pilote, précise qu'il a rencontré des difficultés avec le flotteur mais qu'il y a eu une reconfiguration. Cette expérience a permis de se poser la question des meilleurs flotteurs, qui soient véritablement réalisés à Brest et à Lorient de façon à pouvoir anticiper l'AO5. C'est un choix important et stratégique de la part de la société, pour préparer l'ensemble du tissu industriel pour l'AO5. Cela a un impact sur le planning, mais qui semble assez faible comparé à l'intérêt pour l'ensemble de la sphère industrielle de s'appuyer sur la ferme pilote. Dans tous les cas, le parc pilote sera installé entre 5 et 6 ans avant la ferme commerciale ; et les deux projets doivent avancer en même temps pour avoir cette dynamique industrielle majeure.**

**Un participant** indique que deux institutions se sont prononcées récemment sur l'éolien offshore : le Conseil national de protection de la nature a rappelé que partout ailleurs en Europe les parcs éoliens sont à plus de 40 km des côtes. Ce projet est pourtant prévu à moins de 20 km des côtes. Il cite également la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages, qui a considéré que la zone retenue pour le projet est trop près des côtes alors que la technologie flottante devait permettre d'aller plus au large. Il estime que les maîtres d'ouvrage n'ont absolument pas tenu compte de ces enjeux qui étaient au cœur des échanges lors du débat public. Il demande enfin quelle est la position du conseil départemental du Morbihan sur le projet.

**Un représentant du Comité départemental des pêches du Morbihan** souhaite avoir une réponse à une question qu'il avait posée lors du débat public, sur le statut des plateformes éoliennes en ZEE. Il évoque également l'annonce le 10 février par le Président de la République de 50 sites pour 40 GW sur le littoral métropolitain à horizon 2050. Il demande s'il sera possible lors des prochaines réunions de faire une projection de ce qu'il adviendra sur le littoral lorsque les 50 sites seront installés, et ce qu'il restera pour l'activité de pêche. Il demande à avoir une approche plus intégrée de toutes ces projections.

#### **Martin SALMON, chef de projets éoliens - DGEC**

Martin Salmon indique que si le parc éolien se situe en ZEE, dans l'état actuel du droit, les éoliennes seraient assimilées à des navires, ce qui n'est pas envisageable vis-à-vis de la nature de ce projet. Il faut pour cela modifier l'ordonnance de 2016 qui régit l'occupation de la ZEE ; c'est un point qui a bien été identifié. Cela signifie qu'il faut passer une loi, et il faut qu'elle s'inscrive dans une loi de programmation énergétique. La prochaine échéance est 2023 : il sera écrit que l'article 30 de l'ordonnance de 2016 ne s'applique pas aux projets éoliens flottants réalisés en ZEE.

Sur la question de l'éloignement, il y a bien eu ce rapport du Conseil national de protection de la nature, mais il ne partage pas l'analyse sur le fait que les parcs sont installés à plus de 40 km des côtes : il s'agit d'une tendance, sur le posé notamment, car les technologies en termes de raccordement permettent de ne pas avoir à créer de chambres de compensation. Pour beaucoup de projets aujourd'hui, il y a une proximité plus forte des côtes ; et encore plus sur des projets en courant alternatif. Il rappelle le choix de la zone dans la décision ministre est un choix d'arbitrage entre les différentes contraintes : la prise en compte des enjeux de pêche, paysagers, et de protection de l'environnement, de la nature des fonds, des conditions de vent et de courant.

#### **Joël MATHURIN, préfet du Morbihan**

Joël Mathurin indique avoir pour l'instant en perspective l'AO5, puis à partir de 2024-2025 l'AO9. La suite viendra probablement dans le cadre d'un projet plus ambitieux

qui sera présenté après les élections. Mais à ce stade, il n'y a pas de cartographie d'implantation des 50 projets annoncés.

**Daniel CUEFF, vice-président de la Région Bretagne en charge de la Mer et du Littoral**

Daniel Cueff affirme que la Bretagne a une ressource en vent considérable, ce qui pourrait indiquer que des parcs seront situés sur toute la zone. Mais en réalité, il y a des contraintes importantes : la pêche, le rail d'Ouessant, ou encore les sous-marins nucléaires de l'Île-Longue. Ce sont des contraintes qui réduisent fortement les endroits où l'on peut réellement poser des éoliennes en mer. Mais il est lui aussi preneur d'une carte régionale qui serait débattue, afin de voir dans le temps et dans l'espace ce que cela donnerait, de manière à ne pas faire les projets l'un après l'autre mais bien dans une cohérence d'ensemble, ce qui est aussi important pour RTE.

**Joël MATHURIN, préfet du Morbihan**

Joël Mathurin rappelle qu'il va y avoir une prochaine loi de programmation de l'énergie, puis la PPE devrait être territorialisée.

**Fabrice LOHER, président de Lorient Agglomération**

Fabrice Loher rappelle que Lorient Agglomération est un grand territoire de tourisme, et qu'il est bien sûr important de protéger les paysages. Il faut maintenir et même développer cette activité touristique, et l'agglomération porte un schéma de développement touristique qui va vers un tourisme responsable, durable, et respectueux de l'environnement. Il faut également respecter l'activité de pêche et la ressource halieutique, c'est pour lui une priorité. Il faut lier ces contradictions, et la zone retenue est la moins productive sur le plan de la pêche, et c'est la raison principale pour laquelle elle a été choisie. Les autres points de vue doivent être entendus, mais cette activité est importante : 3 000 emplois directs pour le pays de Lorient, et 14 000 emplois pour les activités de nautisme.

Un participant demande si les zones côtières naturelles et protégées type Natura 2000 seront évitées pour l'atterrage des câbles et postes électriques à terre, et demande pourquoi, pour le corridor de pose des câbles électriques, il n'a pas été privilégié une route au sud de Groix vers la rade de Lorient plus courte et moins impactante pour les fonds marins, qu'une route à l'ouest de Groix plus longue avec des fonds rocheux.

**Bertrand BOURDON, responsable projets concertation - RTE**

Bertrand Bourdon indique que RTE fera tout ce qui est possible pour éviter les zones Natura 2000, mais rappelle qu'il ne s'agit pas de sanctuaires. Avec d'innombrables précautions, il est possible d'y passer, en préparant des dossiers d'incidence Natura 2000. Cela sera le cas également si des zones Natura 2000 sont non pas traversées

mais approchées. Il indique que RTE n'a pas longtemps considéré l'atterrage dans la rade de Lorient, car passer 3 câbles de 225 000 volts en plein centre-ville aurait un niveau d'acceptabilité très faible.

Concernant le passage à l'ouest ou à l'est de Groix, personne n'a cette information à ce stade : tous les documents sont en cours de formalisation et rien n'est tranché. Cela fera l'objet de la réunion plénière du 14 mars.

#### ► Messages du tchat (ordre chronologique)

- Guy Jourden comité régional CGT Bretagne :  
« [https://drive.google.com/drive/folders/1BrcaA8AsiK4g4dFQuepuWQtY1ywHVh\\_V?usp=sharing](https://drive.google.com/drive/folders/1BrcaA8AsiK4g4dFQuepuWQtY1ywHVh_V?usp=sharing) »
- Guy jourden comité régional CGT Bretagne :  
« <https://drive.google.com/drive/folders/121yk9Jp4KKsBQW4AV0ynH8fFDbSVzyHs?usp=sharing> »
- Éric Sartori : « qqs élément de réflexion : Conseil National de la Protection de la Nature : autosaisine du CNPN sur le développement de l'énergie offshore en France et ses impacts sur la biodiversité, le patrimoine naturel et les paysages (Juillet 2021) <https://vivrelarecherche.blogspot.com/2021/09/conseil-national-de-la-protection-de-la.html> »
- Elizabeth : « L'éolien offshore nous rend extrêmement dépendant au niveau des métaux, et de la Chine. Ce n'est pas la souveraineté.... Désolée »
- Éric Sartori : « Et ceci »
- Cédric PHILIBERT : « Je lis dans cet avis du CNPN: "la France, qui figure parmi les trois pays européens (dans et hors C.E.) les plus faibles émetteurs de gaz à effet de serres (GES) pour la production électrique décarbonée et le meilleur au monde des pays développés en émission de CO2 par unité de PIB depuis 1990 selon le Ministère de la Transition Écologique (Stratégie Nationale Bas Carbone 2020 p.7), doit-elle payer en termes de biodiversité et de paysage pour les pays hautement émetteurs de GES ?" Mais les centrales nucléaires ne sont pas éternelles, et la part du nucléaire va inéluctablement décliner, même si 6 à 14 EPR étaient construits. Les études de RTE montrent que dans tous les scénarios il faudra une forte croissance de l'éolien, notamment maritime. »

- **Éric Sartori** : « Transformer la mer côtière en zone industrielle est tout bonnement insensé ! (François Goulard) <https://vivrelarecherche.blogspot.com/2020/12/eoliennes-geantes-de-bretagne-sud-groix.html> »
- **Elizabeth** : « Pourquoi, dans ces propos balayer d'un revers de main la contribution que peut apporter l'énergie nucléaire et les futurs petits réacteurs SMR à la production énergétique en Bretagne ? La région Pays de Loire s'est déclarée candidate ... un peu la Bretagne non ? »
- **Yveline le Moal** : « Elizabeth, les métaux rares méritent un débat. Recyclage ? extraction européenne ? dépendance asiatique ? et surtout pas de nodules poly métalliques. »
- **Cédric PHILIBERT** : « Une fois les éoliennes installées, la dépendance est nulle - c'est toute la différence entre les renouvelables et les énergies fossiles. »
- **PTI** : « Hello, il faut voter pour qui pour stopper tout cela ? »
- **Éric Sartori** : « L'exemple du projet de Saint-Brieuc atteste en effet de l'écart entre les promesses de création d'emploi dans la phase de concertation préalable au projet et la faiblesse des retombées une fois le projet lancé. La Cour des Comptes a par ailleurs exprimé de fortes réserves sur la réalité du potentiel de développement de l'industrie française à l'export, considérant récemment que les objectifs industriels étaient devenus secondaires » (Cahier d'acteur n° 14 - Horizon groisillon) »
- **Sylvaine VILLENEUVE** : « Pour stopper le changement climatique ? Votez pour les écologistes. »
- **Elizabeth** : « Avez-vous fait un bilan des emplois perdus ? Pensez-vous réellement que "l'écrin Groix- Belle-Île," la zone côtière garderont leurs attractivités touristique, l'attractivité de leurs labels de produits régionaux,...? »
- **Gaël** : « Cédric, si on se place sur une échelle plus large, il faut renouveler les éoliennes tous les 40 ans (grosso modo), l'analyse du cycle de vie se discute sur ce genre d'Investissement par rapport au nucléaire. Dans tous les cas il faut en construire moins. Je suis arrivé en retard mais il me semble que les éléments d'introduction n'ont pas mentionné les efforts nécessaires en décroissance de la consommation d'énergie (cf. scénario négawatt) »
- **PTI** : « voilà la bonne question, de l'énergie en plus pour quoi faire ? »

- Cédric PHILIBERT : « Gaël, moins que... la seule éolienne maritime que nous avons aujourd'hui ? »
- PTI : « la question de la décroissance est une bonne question »
- Anne :« Gaël : Aucune allusion effectivement de sobriété énergétique »
- Cédric PHILIBERT : « Nous devons diviser les émissions mondiales par six à huit. La sobriété est importante, mais nous n'allons pas diviser l'activité économique par six ou huit... »
- Anne :« pourquoi systématiquement mettre ce ratio en exergue ? l'activité économique ne sera pas divisée par six ou huit ! une autre activité économique liée à la sobriété énergétique doit être développée »
- PTI : « tout à fait »
- Gaël : « Oui pardon je voulais simplement dire de ne pas se placer dans une perspective de consommation constante d'énergie toutes sources confondues pour bien rappeler que même si on fait de l'efficacité (logement, organisation des déplacements, etc.), il faudra réduire les usages »
- PTI : « destruction du littoral ou réduction des usages... »
- Gaël : « surtout qu'en cas d'efficacité énergétique, l'effet rebond est souvent observé ("oh ben c'est écolo la voiture électrique, on peut rouler plus") »
- Gaël :« mais je ne mets pas en cause la nécessité de construction d'éoliennes »
- Éric Sartori : L'éolien flottant, comment ça fonctionne ? Ben, pour l'instant, ça ne fonctionne pas, ce n'est pas une technologie mature : "Trois principales raisons expliquent le niveau élevé de risque des projets d'EMR : - à l'exception de l'éolien en mer posé, le niveau de maturité des différentes technologies n'est pas encore optimal, ce qui se traduit à la fois par des incertitudes sur la réussite des projets et par des coûts de production élevés (malgré un coût en baisse pour l'éolien notamment posé) ; - tous les types de projets ont été touchés par des sinistres importants ; - le retour sur expérience est encore faible ce qui limite les possibilités de modélisation et se traduit par la prise de marges plus importantes par les financeurs et les assureurs...Les assureurs considèrent les projets d'EMR comme des projets à « risques aggravés ». Rapport de la CRE sur les Énergies Marines Renouvelables) »
- Guy Jourden comité régional CGT Bretagne : « Il faut lire tous les cahiers d'acteurs sur l'AO5, la PPE et les scénarios RTE qui donnent des indications

claires sur la place des énergies marines dans le mix énergétique. Pour la Bretagne le pacte électrique breton prévoit l'évolution des ENR »

- Cédric PHILIBERT : « Oui la sobriété crée de l'activité, mais il faut rompre le lien entre l'activité et les émissions de CO2, la sobriété et l'efficacité énergétique ne peuvent pas y suffire. L'éolien et le solaire sont incontournables à la décarbonation. Et dans les quinze ans qui viennent, aucune capacité nucléaire nouvelle (hors EPR de Flamanville) ne viendra au secours de notre parc vieillissant. »
- DELATTRE Bertrand : « l'éolien »
- Cédric PHILIBERT : « Éric Sartori, dans ce rapport la CRE parle des EMR comme l'houlomoteur et l'énergie des courants, pas de l'éolien offshore. Le flottant est un peu moins mature que le posé, mais il n'est pas vraiment à risque. »
- Éric Sartori : « L'éolien flottant est spécifiquement mentionné comme technologie non mature »
- Laurent : « pourquoi utiliser le mot "slide" ; il y a des mots français pour désigner une dispo »
- Laurent : "diapo" pas "dispo"
- Cédric PHILIBERT : « Pas 100% mature au sens où elle évolue encore rapidement pour réduire ses coûts - plus rapidement que l'éolien terrestre. Mais ce n'est pas synonyme de risque technologique. La CRE a d'ailleurs donné un avis favorable sur ce projet. »
- Elizabeth : « le contexte bouge ? Oui Sur l'éolien terrestre, on rétropédale sur l'ambition face au rejet des populations... et on devrait accélérer sur l'éolien offshore ? »
- PTI : □
- Clément Mochet : « L'Ecosse a attribué il y a un mois 15GW de sites dédiés à la technologie éolienne flottante à l'horizon 2030. Cela peut donner une idée sur la maturité de la technologie. »
- Éric Sartori : « Pas mature du tout ! D'ailleurs c'est une réflexion de bon sens qui revient dans tous les débats sur l'éolien offshore : pourquoi ne pas attendre le résultat des parcs expérimentaux comme EOLFI »
- Elizabeth : « En effet, les travaux ont commencé pour définir la future PPE qui arrive à échéance, donc c'est l'occasion peut-être de réviser l'ambition sur l'énergie coûteuse et consommatrice de métaux qu'est l'éolien offshore. »

- DELATTRE Bertrand : « Éolien énergie intermittente qui ne peut être que complémentaire. Que pensez-vous de l'impact sur l'environnement de la construction et l'exploitation de projets industriels ? Quid du bilan carbone de la construction et exploitation du parc ? Les moyens d'installation et de maintenance (bateaux) ne fonctionnent pas avec du vent. »
- Éric Sartori : « Tiens d'ailleurs à ce propos à quelle distance des côtes les parcs
- Cédric PHILIBERT : Réviser - à la hausse, si vous voulez réduire les émissions de CO2 de l'économie française et prendre le relais du nucléaire. »
- Guy Jourden comité régional CGT Bretagne: « L'avis de la région du conseil régional et du CESER ; de la Conférence Régionale Mer littoral et de son groupe de travail énergies marines avec des dizaines de réunions réunissant tous les acteurs socio-économiques et des associations de protection de la nature APNE depuis 2010, la conférence bretonne de la transition énergétique,, le Conseil maritime de façade, le document stratégique de la façade maritime Nord Atlantique Manche Ouest autant d'organismes représentatifs de dizaines de centaines de milliers de bretonnes et bretons qui se sont exprimés sur cette question. La question du nucléaire en Bretagne n'a par contre jamais été posée dans ces instances »
- Cédric PHILIBERT : « Le bilan carbone est très bon, avec environ 15 g CO2/kWh contre 350-400 g/kWh pour le gaz fossile »
- Elizabeth : « Avez-vous prévu une réunion avec les populations qui vont être concernées par les lignes hautes tensions, les habitants demain confrontés aux nuisances, à la perte de valeur de leurs maisons ? »
- Cédric PHILIBERT : « Elizabeth, vous agitez des peurs que rien ne justifie. Les maisons de Belle-Île et Groix ne perdront pas un centime de valeur. »
- Stéphane : « Une éolienne produit de l'électricité de façon optimale (les production annoncées) uniquement 33% du temps. Pour compenser cette non-production, des usines à gaz ou à charbon sont construites (voir la ferme usine de Saint Briec et la construction d'une usine à gaz à Landivisiau). Quid Bretagne Sud ? »
- Elizabeth : « Demain, la Bretagne sera à l'abri des ruptures d'alimentation : Le projet Celtic Interconnector consiste à réaliser une liaison électrique en très haute tension (320 000 volts) entre la France et l'Irlande. La partie sous-marine,

longue de 500 km, reliera Cork, au sud de l'Irlande, à Cléder, dans le Nord-Finistère »

- **Éric Sartori** : « Tempête financière pour l'éolien en mer » Sur la maturité, cet article du Monde "Un métier peu rentable, des prix qui explosent, des investisseurs méfiants au moment où les États réduisent les subventions ou les suppriment...Avec seulement trois acteurs non chinois de taille mondiale (Vestas, Siemens et GE), les résultats ne sont pas au rendez-vous. Le danois Vestas a prévenu que, en 2022, sa marge bénéficiaire serait au maximum de 4 % et pourrait tutoyer le zéro. L'allemand Siemens Gamesa anticipe, lui, une marge négative de 4 % cette année. Début février, le patron a été évincé par les actionnaires. Il faut dire que les chéris de la Bourse ne le sont plus vraiment. En un an, le cours de l'action Siemens Gamesa a perdu la moitié de sa valeur, et Vestas a plongé de 40 % depuis ses plus hauts de novembre 2020. Sans parler des déboires du parapétrolier italien Saipem, dont la reconversion dans l'éolien est en train de prendre l'eau, au large de l'Ecosse, dans un projet géant conduit par EDF." »
- **Elizabeth** : « Pouvez-vous préciser quelle sera la distance aux côtes ? »
- **Cédric PHILIBERT** : « Les éoliennes en mer ont plutôt un facteur de capacité de 40% ou davantage. C'est bien sûr intégré dans le calcul du coût du kWh. Dans un scénario 100% renouvelables comme celui de RTE, il restera 10 à 15 TWh d'électricité à produire à partir de gaz (fossile au début, hydrogène ensuite), sur un total de 645 TWh. »
- **PTI** : « Un cargo en perdition occasionne des dégâts dans un parc éolien en Mer du Nord Au passage de la tempête Malik, le vraquier Julietta D dont l'ancrage avait lâché, a percuté un chimiquier dans la zone de mouillage d'Ijmuiden, aux Pays-Bas. Après l'évacuation de l'équipage, le cargo en perdition a dérivé dans le parc éolien en construction Hollandse Kust Zuid où il a endommagé les fondations de la sous-station électrique et celle d'une turbine. »
- **Éric Sartori** : « Arrêtez avec ce type de message !!! vous vous fichez du monde ! : c'est pas 200 000 personnes, c'est 200.000 personnes le quart du temps, et pas quand elles ont besoin d'électricité mais quand le vent veut bien »
- **DELATTRE Bertrand** : « Pour le corridor de pose des câbles électriques pourquoi n'a t-on pas privilégié une route au Sud de Groix vers la rade de

Lorient plus courte et moins impactant sur les fonds marins qu'une route à l'ouest de Groix plus longues et avec fonds rocheux ? »

- PTI : « Tempête Eunice : le pétrolier qui a dérivé dans le parc éolien est toujours bloqué Deux bateaux se sont laissé dériver vendredi jusque dans des parcs éoliens, au large de la Côte belge et des Pays-Bas, dans l'attente de la fin de la tempête Eunice. L'un d'eux est toujours bloqué. »
- Yveline le Moal : « en zoom, on voit pas ce qui est montré »
- Yveline le Moal : « je ne peux pas lever la main »
- hpplanson : « Bonjour, »
- Cédric PHILIBERT : « Éric Sartori, suite aux augmentations des prix du pétrole et du gaz, les prix du ciment, de l'acier, etc. augmentent, donc la rentabilité des compagnies qui ont signé pour installer des éoliennes sur la base des prix il y a un an baisse, ce n'est pas étonnant. C'est difficile d'y voir une raison de continuer à acheter du gaz... »
- hpplanson : « Avez-vous un retour concernant l'impact des éoliennes flottantes sur la prolifération des poissons, en agissant comme des zones de nurseries ? »
- Cédric PHILIBERT : « PTI quand un pétrolier s'échoue sur un rocher, généralement c'est le pétrolier qu'on rend responsable, pas le rocher... »
- DELATTRE Bertrand : « Est ce que les zones côtières naturelles protégées types Natura 2000 seront évitées pour l'atterrage des câbles et poste électrique à terre ? »
- Elizabeth : « 15/18 km ????? mais il me semble que la distance prévue au niveau européen est de 40 km !! Comment peut-on en arriver là ? »
- Guy Jourden comité régional CGT Bretagne : « sur la capacité des éoliennes offshore dans le futur proche on approche les 50/55 de capacité, le nucléaire ancien passant de 75 à 64 %. Donc on se rapproche en termes de capacité. La centrale à gaz de Landivisiau c'est 50% d'électricité à partir de 100 % de gaz !! »
- PTI : « Cédric Philibert, quel moyen de surveillance et d'intervention en mer nouveaux vont être mis en place pour parer aux crashes avec tout ce qui navigue ? »
- Elizabeth : « Avez-vous prévus des photos montages de l'impact sur la zone littorale, les postes et les lignes hautes tensions ? Ce serait nécessaire... »

- Éric Sartori : « Rapport CNDP : "la grande majorité des éoliennes offshore actuellement déployées en Europe sont dispersées sur de grandes surfaces en Mer du Nord avec une distance moyenne à la côte de 41 km (et même 90 km pour le Hornsea Park anglais)" Et en France on fait moins de 20, voire 15 km !!!! »
- Anne : « y a-t-il une norme européenne ou ce ne sont que des usages 40 km »
- Cédric PHILIBERT : « Maintenir les activités de pêche au sein des Parcs n'est pas forcément le meilleur service rendu aux pêcheurs. Le principal problème est aujourd'hui la surpêche, et des zones interdites la limiteront et serviront de nurseries. »
- PTI : « il semble qu'à moins de 12 miles, les collectivités locales touchent une taxe ? (sur l'activité de production?) dit l'intervenant précédent »
- Ph. Bouillard : « Quel pourcentage de notre conso bretonne représentera à terme les 750 MW installés ? Merci »
- Guy Jourden comité régional CGT Bretagne : « État RTE et candidats quelle place de la région ? »
- Laurent Dané : « Aujourd'hui à 18h30 la Bretagne consomme 3118 MW selon RTE Source application Eco2Mix »
- Guy Jourden comité régional CGT Bretagne : « quelle hiérarchie dans ces partenaires ? la Région au même niveau que l'État ? »
- Clément Mochet : « et n'en produit que 640MW. »
- Guy Jourden comité régional CGT Bretagne : « le développement territorial et l'environnement sont souvent liées »
- Bertrand Tardiveau : « Avec 750 MW envisagé, combien de turbines seront finalement installées ?? »
- Éric Sartori : « Non, il n'y pas de norme, juste des pays qui se soucient de leurs côtes et de ceux qui y vient et d'autres non. Avis de la CSPP (Commission supérieure des sites, perspectives et paysages : avis sur l'éolien en mer) : "La Commission estime que la transition énergétique ne doit pas conduire à porter gravement atteinte au littoral français dont la valeur paysagère, artistique, mémorielle et touristique est au premier plan en Europe, sous peine de remettre en cause plus d'un siècle d'efforts constants de protection du littoral par l'État." »

- Elizabeth : « Le déploiement de l'éolien en baie de St Brieux met en évidence : plusieurs pollution marines, les dommages causés à l'environnement, l'absence d'évaluation environnementale préalable... Une plainte est d'ailleurs déposée devant la commission européenne. Avez-vous des parades démontrant que ce projet pourra échapper à ce sinistre constat ? »
- PTI : □
- Laurent Dané : « Les pollutions dues aux travaux en Baie de St Brieuc sont regrettables, mais très minimes par rapport à l'exploration de pétrole offshore. Bien sûr pour le pétrole c'est loin en Afrique, au Brésil... »
- Guy Jourden comité régional CGT Bretagne : « c'est faux le véritable financement des parcs aujourd'hui c'est celui de l'État et surtout des contribuables français qui constituent le tarif de rachat du MWH à quel moment l'Europe ou d'autres états européens contribuent financièrement à ce prix de rachat ? »
- Éric Sartori : « Alors là, vous nous avez dit que, selon le mot de François Goulard, vous acceptez "de transformer la mer côtière en zone industrielle" ...pour toucher la taxe des 12 miles !!! C'est bien ça que vous avez dit !!!! »
- Guy Jourden comité régional CGT Bretagne : « l'emploi local et des personnes éloignées de l'emploi c'est prévu à St Brieuc ? »
- DELATTRE Bertrand : « Plus loin, probablement plus profond, plus de câbles et de postes électriques : Impact visuel très important mais plus loin est aussi plus cher et probablement pas moins impactant sur les fonds marins et l'environnement... »
- PTI : « Elizabeth, et Éric Sartori, êtes-vous dans une association, ou organisation permettant de se fédérer dans l'opposition à ce/ces projets ? »
- Elizabeth : « PTI, membre de Gardien du large »
- Guy Jourden comité régional CGT Bretagne : « la base de discussion est faussée un service public de l'énergie et d'un pôle public est indispensable »
- Guy Jourden comité régional CGT Bretagne : « si ce sont les contribuables et les abonnés aux services qui payent le surcoût pourquoi la maîtrise échappe à l'État et à la région sur les emplois locaux »
- Éric Sartori : « Je suis adhérent des Gardiens du Large.contact@gardiensdularge.org. Simple adhérent sans responsabilités »
- PTI : « Elizabeth, et Éric, ok merci »

- Guy Jourden comité régional CGT Bretagne : « L'Europe a bon dos parfois »
- Laurent Dané : « Pour avoir la visibilité de quelque chose en mer par rapport à la rotondité de la terre, la formule est  
Distance = 2,1 x Racine Carrée (Élévation de l'éolienne) en milles marins.  
Pour avoir des kilomètres diviser la distance par 1,85  
Si vous êtes situés en hauteur, par exemple à Groix ou Belle Ile sur le plateau, il faut rajouter la distance due à votre hauteur. »
- Yveline le Moal : « plutôt qu habitat marin, il faut dire écosystème ou peuplement ; merci. »
- Yveline le Moal : « que devient le projet pilote initial ? »
- Elizabeth : « Regarderez-vous l'impact climatique, qui les premières études tendent à montrer que les parcs éoliens modifient les régimes de vents... »
- Yveline le Moal : « je vous félicite du consensus politique sur ce projet. »
- Yveline le Moal : « pour les retombées économiques. Oui Lorient. Mais pas que. Toutes les communes bretonnes. »
- Yveline le Moal : « environnement : ne pas oublier l'effet réserve. Le maillon le plus sensible, l'avifaune. »
- Yveline le Moal : « sécurité des câbles ? »
- Éric Sartori : « Sur la pêche, pêcher dans les parcs éoliens, ce serait une première mondiale !!!! Cela avait été expressément exclu lors du débat. En tous cas, chalutage absolument impossible. Et voyez donc les expériences étrangères : « Des éoliennes néerlandaises, allemandes et britanniques nous chassent du sud de la mer du Nord. (...) Ils prétendent que la zone autour des éoliennes crée une sorte de paradis de la biodiversité. C'est exactement le contraire. Ce sont des zones mortes... » (Le colloque au Parlement Européen, « Les pêcheries et l'éolien en mer peuvent-ils coexister ? » (22 janvier 2020) <https://vivrelarecherche.blogspot.com/2020/11/eolien-en-mer-les-pecheurs-se-battent.html> »
- Guy Jourden comité régional CGT Bretagne : « il faudra dans l'avenir mieux travailler entre la CNDP et les autres instances de concertation CESER conseils de développement, conseils maritimes de façade pour un débat amélioré »
- Ph. Bouillard : « quand on parle du projet, c'est bien les 750 MWH et pas 250 ?? Merci »

- Cédric PHILIBERT : « Éric Sartori ce n'est pas ce que montrent les études scientifiques. »
- Yveline le Moal : « oui le projet pilote ? »
- Cédric PHILIBERT : « [https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/mieux-comprendre-les-impacts-positifs-et-negatifs-de-l-eolien-offshore\\_145280](https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/mieux-comprendre-les-impacts-positifs-et-negatifs-de-l-eolien-offshore_145280) »
- Éric Sartori : « M. Olivier Becquet, patron pêcheur au Tréport, devant la Commission Aubert »
- Guy Jourden comité régional CGT Bretagne : « bonne intervention »
- Cédric PHILIBERT : « <https://odnature.naturalsciences.be/mumm/fr/windfarms/> »
- Guy Jourden comité régional CGT Bretagne : « les retombées locales sont importantes pour l'appropriation collective des EMR »
- Morgane JUETTE : « Merci pour votre intervention. »
- Éric Sartori : « Oliver Becquet, patron pêcheur au Tréport devant la Commission Aubert : « En mars 2017, nous avons ainsi visité le parc de Thannet sur proposition de l'Institut maritime de prévention (IMP) et nous étions une dizaine de pêcheurs. Nous sommes revenus en pleurant : le port de pêche s'est vidé, il n'y a plus que du fileyeur, nous n'avons vu aucun bateau de pêche en activité... Il n'y a plus de filière, plus de criée, plus de jeunes qui entrent dans ce métier. Il ne reste qu'un chalutier qui pêche à la côte des petits naissains de moules, qui sont revendus pour les bouchots. Les éoliennes qui ont été plantées dans un fond accidenté avec une granulométrie variée ont créé une dépression sur la zone de Thannet. Avec une telle turbidité, les espèces ne se reproduisent plus. Les fonds sont devenus plats » »
- Morgane JUETTE : « Pour le projet pilote, c'est un projet indépendant sur la technique, et non dépendant directement de l'État »
- Éric Sartori : « C'est une remarque dans tous les débats éoliens, en Méditerranée aussi : pourquoi ne pas attendre le retour d'expérience des parcs pilotes ??? »
- PTI : « <https://reporterre.net/Un-parc-eolien-marin-va-t-il-degrader-la-biodiversite-dans-la-baie-de-Saint-Brieuc> »
- PTI : « <https://reporterre.net/L-eolien-en-mer-menace-la-biodiversite> »

- Cédric PHILIBERT : « <https://www.revolution-energetique.com/quel-est-limpact-ecologique-de-floatgen-la-1ere-eolienne-flottante-de-france/> »
- PTI : <https://seashepherd.fr/2021/09/25/projets-dusines-eoliennes-off-shore-en-france-sea-shepherd-se-mobilise-face-a-une-bombe-a-retardement-ecologique/> »
- Éric Sartori : « Alors le projet pilote est planté, et on fonce dans le mur... »
- Cédric PHILIBERT : « <https://www.revolution-energetique.com/nouvelle-etude-les-parcs-eoliens-en-mer-augmentent-le-stockage-du-carbone-dans-les-fonds-marins/> »
- Guy Jourden comité régional CGT Bretagne : « la transparence sur le rôle de l'Europe dans le contenu du cahier des charges n'est pas faite. Les cahiers des charges ne doivent pas défavoriser un candidat mais si les conditions sociales, environnementales et de retombées en emplois régionaux ou régions périphériques sont équivalentes il n'y a pas de distorsion de concurrence »
- Yveline le Moal : « sécurité des câbles électriques sous-marins ? »
- Cédric PHILIBERT : « <https://www.revolution-energetique.com/anti-eolien-gare-au-retour-de-flammes/> »
- PTI : « <https://www.letelegramme.fr/dossiers/parc-eolien-en-baie-de-saint-brieuc-des-annees-de-tensions/eoliennes-en-baie-de-saint-brieuc-sea-shepherd-depose-plainte-aupres-de-la-commission-europeenne-08-02-2022-12919511.php> »
- Yveline le Moal : « IL faut accélérer la création des énergies renouvelables. Les évolutions climatiques vont très vite. La Bretagne a aussi besoin d'une production d'énergie autonome renouvelable, qui peut être 100%. »
- Cédric PHILIBERT : « Enfin ceci : <https://www.revolution-energetique.com/les-cables-sous-marins-des-parcs-eoliens-offshore-ont-ils-un-impact-sur-les-ecosystemes/>, cela : <https://www.revolution-energetique.com/parcs-eoliens-offshore-paradis-poissons-crabes-moules-autres-especes-marines/>, et encore ça: <https://www.revolution-energetique.com/les-pecheurs-americains-sont-seduits-par-le-premier-parc-eolien-offshore-du-pays/> »
- Guy Jourden comité régional CGT Bretagne : « à suivre ce projet de la ferme pilote »
- Guy Jourden comité régional CGT Bretagne : « bonne analyse »
- Morgane JUETTE : « Merci à l'intervenant »

- Guy Jourden comité régional CGT Bretagne : la bathymétrie n'est pas la même
- Elizabeth : « La Bretagne a besoin de aussi préserver son futur de ne pas perdre son âme en servant de zone d'expérimentation d'une technologie non mature, en sacrifiant ses côtes ! »
- Yveline le Moal : « les paysages ne peuvent pas être les seuls critères de faisabilité. »
- Éric Sartori : « Rapport du Conseil National de Protection de la Nature : l'effet récif, c'est du bidon : "L'effet « récif » a été mis en avant en Mer du Nord, relativement à la colonisation des structures immergées par des organismes filtreurs, qui attirent d'autres espèces en créant un milieu propre aux substrats durs. Mais la diversité baisse après une première phase d'installation, en raison de la compétition d'espèces invasives... L'effet récif ne peut pas être généralisé à des fonds marins rocheux. Ses effets sur les poissons, crustacés et mollusques peuvent être positifs en milieux sableux mais difficile à distinguer de l'effet réserve engendré simultanément par l'arrêt des prélèvements par la pêche. De plus, cet effet « réserve naturelle » est annulé par une pêche plus intensive autour des parcs ou contrainte de se reporter dans des zones sub-optimales auparavant peu utilisées" »
- Yveline le Moal : « pourquoi la pointe finistérienne n'est pas équipée ? »
- PTI : « Il suffit donc de réouvrir la base de sous-marin de Lorient .... »
- Laurent Dané : « La présence du "rail d'Ouessant" et son trafic maritime très important permet difficilement d'équiper la pointe du Finistère. »
- Yveline le Moal : « l'éolien créera aussi de nouveaux emplois, techniciens, ingénieurs, marins, ouvriers. »
- Elizabeth : « Et le tourisme, combien d'emploi ? et combien seront perdus? Pensez-vous que vous garderez le même niveau d'activité nautique de loisir ? »
- Éric Sartori : « Ben, on peut se demander ce que deviendra l'attractivité de la Base de Lorient pour les navigateurs quand les parcs éoliens seront installés...surtout que l'on sait que le régime des vents sera considérablement modifié ... »
- Anne : « le pb des tirs des avions de chasse du secteur a-t-il été pris en compte ? déjà le projet de l'extraction de sable par Lafarge avait été évincé de ce fait non ? »

- Nathalie : « Protéger les paysages et la biodiversité, protéger les activités économiques ... que faisons-nous de la santé humaine et animale pour les futurs riverains de la liaison souterraine très haute tension ? »
- Cédric PHILIBERT : « Les éoliennes n'ont pas la capacité de modifier le régime des vents - tout au plus un effet de "vague" d'une éolienne sur sa plus proche voisine... »
- Guy Jourden comité régional CGT Bretagne : « j'avais demandé la parole »
- Éric Sartori : « Et si »
- Éric Sartori : « un trop grand nombre de turbines placées trop près les unes des autres peut perturber de manière importante la marche naturelle du vent en l'affaiblissant de manière très sensible. Cet effet de freinage pourrait se faire ressentir jusqu'à 35 ou 40 kilomètres autour d'une ferme éolienne offshore – voire jusqu'à 100 kilomètres dans certaines configurations. ... Selon certaines études, un grand parc éolien serait l'équivalent d'une petite chaîne de montagne (Norcowe -Norwegian Centre for Offshore Wind Energy). »
- Guy Jourden comité régional CGT Bretagne : « ok »
- PTI : « <https://www.lemondedelenergie.com/resilience-climatique-eolien/2021/11/12/> »
- Elizabeth : « Un parc n'a aucun impact sur la ressource ? Vous pensez vraiment ? Au niveau Européen, la commission pêche du Parlement s'est émue de ne pas avoir été impliquée dans le processus de décision... mais ici aucun doute ?
- Yveline le Moal : « pour l'intermittence, il y a du vent partout en Europe, il faut des réseaux de distribution interconnectés. RTE sait faire. »
- Cédric PHILIBERT : « L'article du Monde évoque l'effet des variations du vent sur les éoliennes, pas l'effet (mineur) des éoliennes sur les variations du vent... »
- Yveline le Moal : « 100% renouvelables, c'est possible. »
- Éric Sartori : « Chaque région a ses atouts. La Région Bretagne soutient l'indépendance et l'autarcie énergétique de la Bretagne. ? C'est un scoop ! »
- Yveline le Moal : « et penerf aussi, on voit l'éolienne de St Nazaire à la jumelle. »
- Éric Sartori : « Non, il n'y pas de foisonnement en Europe, tous les régimes de vents sont corrélés. Et non 100 % renouvelable ce n'est simplement pas possible, lisez les rapports de RTE »

- Cédric PHILIBERT : « Ce qui menace le plus de changer le régime des vents - entre autres - c'est le dérèglement climatique, bien plus que les moyens que nous pouvons développer pour le combattre ! »
- Laurent Dané : « Merci pour cette réunion qui était une vraie information en particulier sur le mode plutôt novateur, de réalisation de l'appel d'offre. »
- Yveline le Moal : « un mix 100% renouvelable c'est possible. »
- Ph. Bouillard : « Merci bcp GO GO pour l'éolien en mer »
- Yveline le Moal : « merci, réunion publique intéressante. Accélérons. »
- J-P Mathieu Ile de Groix : « Merci de votre accueil, a plus à Groix »